

REUNION Conseil Municipal du 15 décembre 2018

- Avant de vendre comme prévu, la parcelle de chemin à M et Mme Marin des Places, il nous a été demandé de lancer une enquête publique. Il en est de même pour l'achat de la parcelle située entre la salle des fêtes de Florentin et la propriété d'Olivier Pélamourgues.
- Les réservations pour les gîtes de La Capelle se faisaient jusque-là par l'intermédiaire des « Gîtes de France », à présent, afin d'être plus visibles, elles pourront aussi se faire par l'intermédiaire de « Abritel ». Une personne vacataire sera embauchée pour quelques heures par mois afin de gérer ces réservations ainsi que pour rénover le site numérique de la commune.
- Les travaux d'élargissement du chemin rural situé entre le Bès et le Bousquet seront pris en charge par la commune.
- Le petit gîte de La Capelle nécessite quelques rénovations, notamment la pose de nouvelles fenêtres. Une demande de devis est en cours.
- Il n'y aura plus de permanence le 31 décembre pour les dernières inscriptions sur les listes électorales, désormais chacun pourra s'inscrire à tout moment dans l'année.
- L'application « Illiwap » va être mise en place par la mairie. Elle permettra aux habitants de recevoir diverses informations sur leur smartphone (informations communales, des associations. . . etc). Elle sera interactive ; la population pourra également transmettre des informations à la mairie). Les diverses annonces continueront cependant à paraître par le biais des affiches et sur les journaux locaux.
- Un poste d'agent recenseur a été créé pour le déroulement de l'enquête concernant le recensement 2019. C'est Hélène Boulestreau née Babut de Florentin qui a été désignée pour effectuer cette tâche.
- Des branches vont être coupées sur certaines voies communales (Cantenouze, la Flatine, Bes Bédène , la Bessière)
- Les travaux de la salle des fêtes et des maisons du lotissement de la Sagne sont en bonne voie.
- Le dossier de l'adressage préparé en mairie est parti au SMICA afin que la suite des opérations puisse s'effectuer.
- Mme Trebouet a donné son accord pour l'assainissement qui est en projet dans ce secteur de la route de la Sagne.
- Les vœux de la mairie se dérouleront le dimanche 13 janvier à partir de 10h30 heures à la salle des fêtes de la Capelle.
- Après lecture faite du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), le conseil a délibéré favorablement au nouveau montant des attributions de compensation de l'année 2018.